

# JazzContest Mechelen Conditions 2019

Pour des questions et informations: [inlichtingen@jazzcontestmechelen.be](mailto:inlichtingen@jazzcontestmechelen.be)

February 14, 2019

## 1 Age

Limite d'âge: max. 26 ans le 31 août 2019 (né le 1 septembre 1993 ou après). Dans le cas de participation à la demi-finale, la carte d'identité sera demandée afin de vérifier la limite d'âge. Dérogation à la limite d'âge peut être autorisée pour un membre du groupe, à condition que le membre concerné soit inscrit comme étudiant au conservatoire ou école de musique (enseignement supérieur) pour un programme d'au moins 20 points d'étude.

## 2 Soumissions

Pour participer au concours, le groupe ne peut pas avoir gagné le JazzContest Mechelen d'une édition précédente.

Chaque group devrait soumettre un enregistrement démo contenant 2 pièces de musique avec une durée de maximum 15 minutes. Le démo doit contenir un standard et une propre pièce. De ce démo un jury professionnel va sélectionner 8 groupes pour le demi-finale.

Date limite pour la soumission : 30 avril, 2019, 23:59. Vous pouvez nous soumettre le démo via le site web [www.jazzcontestmechelen.be](http://www.jazzcontestmechelen.be)

## 3 Disponibilité des membres du groupe

Pour être sélectionné, le groupe doit être disponible en demi-finale le weekend du 29-30 juin et en finale vendredi soir 23 Août 2018.

## 4 Finales

En semi-finale un set de 20 minutes doit être joué, en finale un set de 30 minutes doit être joué. Egalement en demi-finale et finale le set doit contenir au minimum 1 standard et 1 propre pièce.

## 5 Changer membres des groupes

Les membris du groupe qui jouent sur le démo devraient être les mêmes que ceux qui joueraient en semi-finale et finale. Si cela n'est pas possible en cas de force majeure, seulement 1 membre peut être remplacé. Dans ce cas les mêmes restrictions s'appliquent que pour le membre original. les groupes ne peuvent pas être prolongés.